

**Conseil Syndical du 24 février 2021
Conseil effectué en téléconférence**

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Jean-Claude BENNERY, Gérard DENIS, Christophe DUPONT, Denis FOURNIER, Fernand GOURLOT, Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Stéphanie RAMETTE, Jérôme RICOU, Guy TOUCHARD, Françoise ABSOLU, Michel KLINGEMANN, Raphael RAMETTE, Sandrine LEROUGE, Olivier NIOCHE, Michel LECLERC

Absents excusés : Didier CHATELLIER (pouvoir à Fernand GOURLOT), Jack NIOCHE (pouvoir à Guy TOUCHARD), Olivier NIOCHE (pouvoir à Claude LANCRENON)

Absents : Jean Pierre IMBAULT

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT (permanent de l'ASRL)

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 19h30 et laisse immédiatement la parole à Sandrine LEROUGE. Elle explique qu'elle représente la ville d'OLIVET auprès de la CLE ainsi qu'auprès d'ORLEANS Métropole en plus de sa délégation à l'ASRL. Toutes ces fonctions représentant une charge de travail trop importante, elle a demandé au Maire d'OLIVET son remplacement à l'ASRL par Michel LECLERC, premier adjoint de la mairie d'OLIVET. Ce remplacement ayant été accepté, Sandrine LEROUGE présente Michel LECLERC puis se déconnecte.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 09 décembre 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Présentation du document unique

Le président présente le document unique réalisé par l'ASRL et affiché dans les locaux depuis sa remise officielle le 22 janvier 2021. Stéphanie RAMETTE en profite pour demander si l'un des deux employés de l'ASRL est SST. Comme aucun des deux employés n'a suivi cette formation, il est convenu que Sylvain PINAULT devra suivre la formation SST et Hugo LEPETIT doit passer un recyclage de son AFGSU, cela permettra d'avoir deux formations complémentaires.

Préoccupations sur la gestion de l'eau et retour sur la commission technique

Bernard LELEU précise qu'il faut profiter que le SAGE ne soit pas encore formé pour préparer des projets et faire murir nos réflexions. Il présente ensuite le document en annexe 2, synthèse des réflexions actuelles de l'ASRL. Raphaël RAMETTE rebondi sur le sujet inondations en rappelant qu'il y a eu trois depuis 2003 et qu'il s'agit donc d'un problème réel. Un rendez-vous sera organisé bientôt avec la métropole et OLIVET pour la création d'une vanne de crue supplémentaire sur les Tacreniers. Une réflexion sur la chaîne de communication de l'ASRL en cas de crues doit être menée, cette réflexion devra être intégrée à la future procédure de gestion des crises. Christophe DUPONT précise qu'il existe un système d'alerte en temps réel géré par les autorités publiques.

Durant cette présentation deux parenthèses sont ouvertes, la première sur la construction du pont de JARGEAU, Françoise ABSOLU attire l'attention des autres syndicats sur ce chantier et souhaiterait qu'une rencontre soit organisée à ce sujet, elle précise aussi qu'il y a de nombreuses pertes alimentant le Loiret et que la carrière MAUGER n'est pas la seule à protéger. Le président répond qu'une présentation était prévue avec Hugues SAURY fin mars mais cette dernière est décalée à fin avril car trop prématurée du fait d'un appel d'offre non clôturé. Un syndic rappelle que la protection de la ressource en eau du Loiret a été inscrite au SAGE lors de la création du projet de construction.

La deuxième parenthèse concerne le projet d'urbanisation de 55 ha sur St PRYVE St MESMIN, ces 450 habitations risquent d'augmenter la surface imperméabilisée de cette zone et donc d'augmenter le volume d'eau de ruissellement ce qui in fine conduira à des augmentations de niveau brutales sur le bassin en bout d'évacuation. L'ASRL s'était manifestée à ce sujet lors d'une enquête publique.

Retour sur la rencontre avec le SIBL

Premièrement le SIBL a changé de nom pour le SMBL car son statut est passé de syndicat intercommunal à syndicat mixte. L'ASRL a demandé ces rencontres car souhaite être force de proposition auprès de ces partenaires. Trois réunions ont été organisées afin d'échanger les points de vues des deux différentes entités et discuter d'un diagnostic partagé. Une coopération est nécessaire pour respecter une continuité de traitement du cours d'eau. Le SMBL est conscient des problèmes de sédimentation sur le Loiret et que ces apports doivent être diminués à l'amont.

Questions diverses

Françoise ABSOLU interpelle sur le manque de sécurité et de signalétique aux abords des vannes de crues. Michel LECLERC intervient en rappelant que les vannes de crues sont la propriété d'ORLEANS METROPOLE et qu'il faudrait donc les consulter à ce sujet.

Hugo LEPETIT rappelle que les travaux du pont Cotelte commenceront dès le mois de mars et donc que le pont sera fermé à la circulation pour une durée minimale de 18 mois.

La séance est close à 21h30.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT